

Collectif  
**NOURRIR**



# Demain, quel système agricole et alimentaire pour quelle société ?

Vision du Collectif Nourrir

# Crédits

**Crédits photos** : Dan Gold, Kamala Bright, Meizi Langh, Alexis Antoine,  
Joseph Inno, Zosia Korcz

**Réalisation graphique** : Romane Rostoll

**Collectif Nourrir** - Novembre 2022

# Sommaire

## **Pourquoi réfléchir au système agricole et alimentaire que l'on souhaite ?** .4

*Car le système dominant est pensé pour le court-terme*

*Car un autre système vertueux est possible*

*Pour changer de paradigme*

## **Système agro-alimentaire souhaité** .8

### REVENU, EMPLOIS, TERRITOIRES .10

*Assurer un revenu juste pour tous les métiers de la chaîne agro-alimentaire*

*Dynamiser les campagnes par l'emploi agro-alimentaire*

*Favoriser l'installation en agriculture et valoriser les métiers agro-alimentaires*

### ALIMENTATION, SANTÉ, BIEN-ÊTRE ANIMAL .12

*Respecter le droit de tou-te-s à l'alimentation*

*Sensibiliser et informer pour des régimes alimentaires sains*

*Élever dans le respect de l'humain et des animaux*

### ENVIRONNEMENT, RÉSILIENCE, AUTONOMIE .14

*Restaurer et préserver l'environnement*

*Construire des fermes autonomes et résilientes face*

*aux aléas climatiques, sanitaires et économiques*

*Atteindre la souveraineté alimentaire*

### DÉMOCRATIE, SOLIDARITÉ, APPROCHE COLLECTIVE .16

*Solidarité*

*Vers une démocratie alimentaire*

*Favoriser les démarches collectives*

Demain, quel système agricole  
et alimentaire, pour quelle société ?



**Pourquoi  
réfléchir  
au système  
agricole et  
alimentaire que  
l'on souhaite ?**



Car le système dominant  
est pensé pour le court-terme

Car un autre système  
vertueux est possible

Pour changer de paradigme



## → **CAR LE SYSTÈME DOMINANT EST PENSÉ POUR LE COURT-TERME**

Le système agro-alimentaire actuel est dominé par l'agro-industrie et la grande distribution, au sein desquelles une poignée de mastodontes économiques impose ses conditions. Le système agricole actuel a de nombreux effets délétères parmi lesquels le déclin rapide du nombre de paysan-ne-s et la paupérisation d'une grande partie d'entre eux-elles, l'effondrement de la biodiversité, la contribution significative du secteur aux émissions de gaz à effet de serre et à la perturbation du cycle de l'eau, la production d'aliments nutritionnellement pauvres, l'incompatibilité avec le bien-être animal, l'explosion des maladies dues à un régime alimentaire déséquilibré, comme à l'inhalation ou l'ingestion de substances toxiques, etc. Le tout sans permettre de réaliser le droit à l'alimentation, y compris dans les pays les plus riches.

De plus, les impacts de ce système agricole non soutenable et mondialisé se répercutent sur les pays du Sud : il favorise d'une part l'exportation de nos produits basse-gamme européens à bas prix qui concurrencent les produits locaux et ne permettent pas aux filières locales de se développer. Il favorise et maintient d'autre part une spécialisation vers des cultures de rente destinées à répondre aux besoins d'importation de marchés de consommateurs du Nord au détriment de la souveraineté alimentaire des populations locales.

L'organisation des autres maillons de la chaîne, en aval (collecte, transformation, distribution, consommation, gestion des déchets) comme en amont (agrofourniture, machinerie et technique agricole...), contribue à façonner et à maintenir un système court-termiste, polluant, inefficace et injuste, et ne prenant pas en considération les divers coûts cachés et destructions irréversibles (santé des populations, de l'environnement et des ressources naturelles).

## → CAR UN AUTRE SYSTÈME VERTUEUX EST POSSIBLE

Pourtant, d'autres modèles agricoles et alimentaires s'inscrivent dans la transition écologique et contribuent à réduire les inégalités caractéristiques des dominations qui prévalent aujourd'hui entre les différents acteurs. Nous qualifions ce système, que nous appelons de nos vœux, de « système agroécologique ».

Premièrement, ce système est basé sur des modèles agricoles répondant aux demandes élaborées collectivement et démocratiquement par des citoyen-ne-s, respectueux de la santé et du bien-être animal, et fournissant à la fois une production alimentaire diversifiée de qualité ainsi que des services environnementaux, sociaux et économiques aux territoires qu'ils font vivre.

Ce système agroécologique reconnaît aussi la multifonctionnalité de l'agriculture, sans cantonner les paysan-ne-s à un rôle d'entretien du paysage. Il s'appuie sur des pratiques et des techniques dont la viabilité et la pertinence font l'objet d'un consensus scientifique de plus en plus éprouvé à l'échelle internationale.

Enfin, au sein de ce système, les filières agro-alimentaires sont en interaction avec l'économie locale : toutes créent de l'emploi ainsi que de la valeur sur les territoires. Une majorité d'entre elles sont raccourcies et relocalisées à des échelles pertinentes, favorisant la déspecialisation des territoires et ainsi leur autonomie alimentaire. Les relations commerciales Nord-Sud sont rééquilibrées de sorte que les filières locales des pays du Sud, libérées de certaines dépendances et concurrences, parviennent à mieux se développer. Les importations de produits du Sud en Europe, principalement pour des productions tropicales, se font dans des conditions permettant une juste rémunération des acteurs du Sud et s'inscrivent dans leurs engagements en faveur de l'agroécologie.

## → POUR CHANGER DE PARADIGME

Ces deux types de systèmes agricoles et alimentaires n'ont pas vocation à coexister. Le second doit remplacer le premier. Il n'est socialement, écologiquement, sanitaire et économiquement pas acceptable d'envisager une agriculture duale ou une alimentation à deux vitesses, où les populations les moins aisées seraient condamnées à se nourrir au prix le plus bas, entretenant de la sorte le cercle vicieux de l'agro-industrie. Ainsi, d'ici 2030, l'agroécologie et la déspecialisation des territoires devront être impulsées partout, pour le bénéfice du plus grand nombre.

L'intérêt et la robustesse du système agroécologique résident dans sa capacité à offrir des réponses à tous les défis auxquels les secteurs de l'agriculture et de l'alimentation sont aujourd'hui confrontés.

Autrement dit, ce système apporte des solutions cohérentes et transversales aux différents besoins et attentes de la société.

Dans la partie suivante, nous décrivons les diverses composantes de ce système agroécologique dont nous souhaitons la déclinaison généralisée. Nous avons regroupé en quatre catégories les objectifs que ce système doit permettre d'atteindre.

Demain, quel système agricole  
et alimentaire, pour quelle société ?

# Systeme agro-alimentaire souhaité





Revenu, emplois,  
territoires

Alimentation,  
santé, bien-être animal

Environnement,  
résilience, autonomie

Démocratie, solidarité,  
approche collective



## Revenu, emplois, territoires

### Assurer un revenu juste pour tous les métiers de la chaîne agro-alimentaire

Pour que le système agroécologique puisse se développer, il faut d'abord garantir que ceux ou celles qui y travaillent tirent un revenu suffisant de leur activité. Les paysan-ne-s vivent ainsi dignement d'un métier rémunérateur. Leur revenu est composé, pour partie, de prix justes et stables, et pour une autre partie, de la rémunération de services non marchands. La rémunération par les prix est rendue possible par des mécanismes de régulation des marchés agricoles, à la fois avec le reste du monde et au sein du marché commun européen. Les volumes de production sont régulés pour maintenir des standards de qualité élevés, mais aussi éviter la surproduction et le gaspillage qu'il induit.

De même, les salarié-e-s agricoles voient leurs droits sociaux et leur sécurité au travail respectés, avec un salaire et des cotisations versées à hauteur de ceux en vigueur dans le pays. Les travailleur-se-s de l'aval (collecte, transformation, distribution, etc.) comme de l'amont (technique agricole, production de matériel et fourniture, etc.) bénéficient également d'une juste rémunération.

La juste rémunération de l'ensemble des acteurs de la chaîne agro-alimentaire ne peut être permise que par une répartition équitable de la valeur.

C'est pourquoi les marchés locaux de distribution à proximité des bassins de production ou de transformation sont favorisés.

Pour autant, les échanges entre territoires géographiquement éloignés (de l'échelle nationale à l'échelle internationale) ne sont pas bannis : elles assurent l'approvisionnement des zones qui, notamment du fait de contraintes géographiques, ne peuvent devenir auto-suffisantes et elles enrichissent la palette gastronomique offerte aux consommateur-ric-e-s. De même, certaines filières longues comportant plusieurs intermédiaires dans les chaînes de production conservent un intérêt. Elles permettent de mutualiser des activités de transformation et de logistique tout en augmentant la diversité des aliments produits.

## Dynamiser les campagnes par l'emploi agro-alimentaire

Les activités agricoles et alimentaires d'un pays façonnent son territoire et son environnement, en particulier dans ses campagnes. Elles constituent en effet un des facteurs déterminants de la vitalité de ses territoires ruraux.

L'agroécologie paysanne, dont l'agriculture biologique, est structurellement plus riche en emploi.

Sa généralisation suppose donc une démultiplication du nombre d'exploitations agricoles de petites ou moyennes tailles. L'ensemble de ces fermes, ainsi que des TPE ou PME de la transformation et distribution alimentaires, réparties de manière équilibrée dans l'espace, composent un maillage territorial dense qui assure le maintien de la valeur ajoutée produite par le secteur dans les territoires.

L'augmentation du nombre de paysan·ne·s et de travailleur·se·s des filières agro-alimentaires entraîne dans son sillage une dynamisation de l'emploi non délocalisable dans de nombreux secteurs : il contribue ainsi à rendre les campagnes attractives et vivantes. Les emplois de ces filières agro-alimentaires permettent un travail autonome : soit par le travail indépendant (individuel ou en société), soit par un salariat émancipé (coopérative de producteur·rice·s ou d'intérêt collectif).

Le lien de confiance et de solidarité entre, d'un côté, les paysan·ne·s et de l'autre, leurs voisin·e·s, leurs client·e·s et leurs concitoyen·ne·s en général est restauré. Leur savoir-faire est reconnu, leur métier revalorisé et les multiples services rendus à la société par leur activité, justement rémunérés. De manière générale, la production agricole ne sert pas de matière première aux secteurs industriels de l'énergie et de la bioéconomie : elle vise prioritairement l'alimentation humaine.

## Favoriser l'installation et la transmission en agriculture et valoriser les métiers agro-alimentaires

Pour réussir la transition agroécologique et relocaliser notre production alimentaire, nous avons besoin d'un million de paysan·ne·s en France, ce qui implique d'installer 1 million d'agriculteur·rice·s d'ici 2050. Ainsi, les parcours de formation et d'installation sont repensés pour s'adapter aux besoins des porteurs et porteuses de projet qui ne sont pas toujours issu·e·s du milieu agricole. Les projets soutenus sont variés : installations progressives, pluriactivité, installations en collectif pour partager l'astreinte et travailler dans un cadre de coopération, installations en coopératives pour garantir des droits sociaux, etc.

Pour concourir au rajeunissement de la pyramide des âges de la population agricole, l'installation-transmission en agriculture est donc largement fluidifiée. L'accès au foncier et au capital d'exploitation est facilité pour tou·te·s les porteur·se·s de projets agroécologiques, y compris pour les femmes, les personnes non issues du milieu agricole et les collectifs. Les outils de régulation foncière sont ainsi réformés pour prioriser l'installation et l'emploi, interdisant l'accaparement et les agrandissements excessifs et facilitant la restructuration des fermes. La course à l'agrandissement et au surinvestissement n'est plus encouragée, si bien que les fermes deviennent plus facilement transmissibles. L'accompagnement post-installation, décisif pour la pérennité des fermes, est déployé.

Les métiers nécessaires au bon fonctionnement du système agroécologique sont valorisés auprès de la population et rémunérés dignement. Des campagnes de communication et d'information, adossées à des parcours de formation adaptés, permettent l'installation de paysan·ne·s et le recrutement de travailleur·se·s.

# Alimentation, santé, bien-être animal

## Respecter le droit de tou·te·s à l'alimentation

Le système agricole et alimentaire que nous souhaitons voir advenir garantit le droit à l'alimentation, entendu comme le droit des personnes à se nourrir dans la dignité. Il implique qu'une nourriture soit suffisante et disponible, que les personnes aient les moyens d'y accéder - physiquement et/ou financièrement - et qu'elle réponde adéquatement aux besoins et préférences alimentaires de l'individu. Le droit à l'alimentation assure le droit de tous les êtres humains d'être à l'abri de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition.

Les États garantissent un cadre habilitant permettant aux individus d'utiliser leur plein potentiel en vue de produire ou de se procurer une alimentation adéquate pour eux-mêmes et leurs familles. Cela implique également que les États et les instances internationales jouent un rôle actif dans la prévention des crises alimentaires, en se montrant solidaires des populations affectées et en favorisant des systèmes alimentaires plus équitables et soutenables.



## Sensibiliser et informer pour des régimes alimentaires sains

Le modèle alimentaire est fondé sur la qualité, l'équilibre, l'ancrage au terroir et l'ouverture sur d'autres traditions culinaires. Les acteurs de la production, de la transformation et de la distribution fournissent des aliments riches en nutriments et en goût, facteurs de bonne santé et de plaisir gustatif. La santé humaine est préservée non seulement au travers d'une alimentation de qualité, mais également grâce à l'interdiction des perturbateurs endocriniens et des Cancérogènes Mutagènes Reprotoxiques (CMR) avérés et suspectés, permettant à l'agriculture de retrouver son rôle de contributeur positif à la réalisation du principe de « santé globale » (one health).

Les mangeur-se-s ont accès à une formation et une information suffisantes pour composer des menus sains en fonction de la saisonnalité des produits (d'origine végétale comme animale), de leur provenance comme de leurs conditions de production, leur permettant d'apprécier leur variété. De plus, les consommateur-ric-e-s connaissent l'impact de leurs achats sur l'environnement, le bien-être animal et les conditions de travail et de rémunération de l'ensemble des acteurs des filières. Au lieu de multiplier les labels et signes de qualité, un socle commun ambitieux sur l'environnement offre une meilleure garantie aux consommateur-ric-e-s.

Une partie des protéines animales consommées est remplacée par des protéines végétales et la consommation de fruits et légumes augmente, en cohérence d'une part, avec les recommandations de santé publique et, d'autre part, avec la réduction des productions animales industrielles liée à la généralisation du système agroécologique.

Les enfants en particulier bénéficient d'une éducation aux enjeux de l'alimentation. La restauration collective constitue un lieu d'application de ces principes exemplaires, tant en matière d'approvisionnement, que de composition des assiettes, de lutte contre le gaspillage alimentaire, ou encore de respect des choix alimentaires de chacun-e. L'éducation alimentaire prend en compte les multiples dimensions de l'alimentation : biologique, hédonique, identitaire, sociale, économique et environnementale.

## Élever dans le respect de l'humain et des animaux

Le bien-être animal est érigé en principe que tous les acteurs de la filière intègrent. Respecter le bien-être animal signifie notamment que tous les animaux disposent d'un cadre de vie et d'une alimentation qui conviennent à leurs besoins et aux comportements propres à leur espèce. Ce cadre réunit les conditions favorables à l'expression d'un état mental et physique positif, en particulier via un accès à l'extérieur adapté à leurs particularités. Le développement de l'agroforesterie, entre autres, facilite la mise en œuvre de ce principe.

Par ailleurs, les éleveur-se-s favorisent l'autonomie alimentaire et en litière pour leur bétail, soit en produisant la totalité des aliments consommés par leurs animaux directement sur leur ferme, soit en s'approvisionnant en fourrage ou céréales et litière auprès d'autres paysan-ne-s dans une logique de valorisation des complémentarités entre cultures et élevages.

La disparition de l'élevage industriel, incompatible avec l'agroécologie et le bien-être animal, se traduit par une forte diminution du nombre d'animaux élevés, tout en maintenant, voire augmentant, le nombre d'éleveur-se-s au sein d'élevages paysans. L'élevage industriel est remplacé par le pastoralisme durable, la polyculture-élevage, et la généralisation de l'accès au plein air pour les animaux.

Le lien humain-animal est reconsidéré : les seconds sont aussi reconnus et traités en tant qu'êtres sensibles. L'éleveur-se est respectueux-se du cycle naturel des animaux. Pour finir, les temps de transport des animaux tout au long de leur vie sont réduits au maximum. Pour cela, les ateliers d'engraissement des animaux sur ou à proximité de leur lieu de naissance se multiplient. Afin de réduire les transports avant abattage, des abattoirs de proximité et des abattoirs mobiles sont accessibles sur tout le territoire ; leurs employé-e-s ont des conditions et consignes de travail qui garantissent leur bien-être et le respect des animaux.



# Environnement, résilience, autonomie

## Restaurer et préserver l'environnement

En plus de stimuler le dynamisme économique, l'agroécologie entretient les paysages des campagnes et restaure les milieux naturels, en particulier dans les aires protégées. On observe sur une même zone des productions agricoles variées : la diversité a remplacé les monocultures, les prairies ont été maintenues, les infrastructures agroécologiques développées, notamment au travers de l'agroforesterie. La pérennité de l'agriculture, et donc de notre capacité à nous nourrir, n'est plus menacée par l'effondrement du vivant. Des paysages diversifiés sont synonymes de retour de la biodiversité, tant sauvage que cultivée ou élevée, y compris pour les pollinisateurs et autres animaux auxiliaires de culture. Cette biodiversité est à la fois facteur et conséquence de l'agroécologie.

Les sols sont stables et fertiles, nourris et travaillés par les paysan-ne-s : leur couverture permet entre autres d'éviter l'érosion et ils constituent un réservoir de carbone, permettant à l'agriculture de contribuer à l'atténuation du changement climatique.

L'utilisation des pesticides et des engrais de synthèse est progressivement abandonnée, si bien que la qualité de l'air est significativement améliorée. Les milieux aqua-

tiques (cours d'eau, plans d'eau, nappes phréatiques et mers) sont bien moins pollués par les pesticides et les fuites de nitrates grâce à la diminution de leurs usages en agriculture. La ressource en eau étant préservée tant quantitativement que qualitativement, des centaines de milliards d'euros sont économisés dans le traitement de l'eau potable.

De plus, les demandes sociales en faveur d'une interdiction des OGM sous toutes leurs formes (y compris les nouvelles techniques d'édition génomique dites NBT), ainsi que d'une limitation rigoureuse du recours aux antibiotiques dans l'élevage, sont entendues et respectées. Tous ces facteurs induisent le respect des principes de l'agriculture paysanne, dont l'agriculture biologique, qui deviennent les pratiques majoritairement adoptées par l'ensemble des acteurs de la chaîne.

## Construire des fermes autonomes et résilientes face aux aléas climatiques, sanitaires et économiques

La protection de l'environnement va de pair avec la recherche d'autonomie, qui permet l'affranchissement du surendettement et l'atteinte de la sobriété en intrants divers et en capital. Plusieurs démarches de réorganisation des fermes visent la réduction, au maximum, de la dépendance à des acteurs tiers (banques, assurances, semenciers, agrofourniture, etc) et à la baisse des coûts de production. Autrement dit, les fermes sont autonomes, dans leur production comme en matière décisionnelle. L'achat de tout ou partie des parts d'une exploitation agricole par des structures privées d'intérêts financiers est interdit. Les paysan-ne-s subviennent ainsi au maximum aux besoins de leur ferme par leur propre production (par exemple, de légumineuses ou de fumier pour la fertilisation azotée de leurs terres, ou grâce aux semences paysannes).

Par ailleurs, l'autonomie à long terme de fermes ne peut être garantie si ces dernières demeurent hautement vulnérables aux aléas. Certes, l'agriculture demeure par essence une activité soumise aux conditions météorologiques et aux épidémies frappant tant les cultures que les animaux d'élevage. Mais les paysan-ne-s ont adapté leurs pratiques, de sorte à minimiser les risques encourus en cas de survenance d'un aléa climatique ou sanitaire. Par exemple, en choisissant des races d'animaux rustiques adaptées aux territoires ou des espèces de végétaux naturellement résistantes à certaines maladies, en adoptant des méthodes alternatives de prévention pour leurs animaux, évitant de la sorte la résistance aux antibiotiques et aux pesticides, ou encore, en diversifiant leurs cultures et en allongeant leurs rotations. Grâce à ces pratiques, même en cas de fléau, ils ou elles limitent les pertes brutales et conséquentes sur leur cheptel ou leurs récoltes. En cas d'aléa, la solidarité nationale est préférée au système d'assurance privé.

## Atteindre la souveraineté alimentaire

Enfin, si l'autonomie est favorisée au niveau des exploitations, elle l'est aussi aux échelles nationale, européenne et internationale. La France devra notamment se fixer un objectif de souveraineté alimentaire, c'est-à-dire que la production agricole française a vocation prioritairement à nourrir la population française. En aucun cas la souveraineté alimentaire ne doit être comprise comme une incitation à « nourrir le monde » ou une incitation à maintenir le système productiviste en place.

Sans interdire les échanges internationaux de denrées agricoles et alimentaires, dès lors qu'ils sont réalisés dans des conditions d'équité, l'UE ne pratique plus que des échanges qui ne déstabilisent ni les marchés tiers, ni ceux communautaires.

Ainsi, la France a atteint l'autonomie protéique grâce à la réduction du cheptel et à une augmentation des surfaces en légumineuses, à destination de la consommation animale mais aussi humaine : elle ne dépend donc plus du soja cultivé par des pays-tiers et cesse de contribuer à la déforestation via ses importations. De même, la France développe le maraîchage et l'arboriculture afin de devenir autonome dans sa production de fruits et légumes.

# Démocratie, solidarité, approche collective

## Solidarité

Au-delà de ce que le système agroécologique a le pouvoir de façonner ou de favoriser, il ne peut être qualifié de vertueux sans intégrer la valeur de la solidarité.

La solidarité s'exprime de manière horizontale et du local à l'international, c'est-à-dire aussi bien avec la frange de la population la plus fragile qu'envers les paysan-ne-s et consommateur-ric-e-s des pays en développement. Par ailleurs, l'UE n'entrave plus l'essor d'un développement agricole souverain dans les pays du Sud, dans lesquels l'agriculture a d'abord vocation à nourrir leur propre po-

pulation. Pour cela, elle a mis fin au dumping agricole, ainsi qu'à l'exportation de produits chimiques ou denrées alimentaires interdits au sein de l'UE. Elle cesse également de soutenir des investissements favorisant le développement d'un système agro-industriel qui nuit aux paysanneries locales.

Enfin, les accords de libre-échange bilatéraux ou multilatéraux favorisant l'exportation de denrées à bas prix issues de productions alimentaires standardisées sont remplacés par une nouvelle gouvernance internationale des marchés mondiaux, multilatérale et démocratique.



## Vers une démocratie alimentaire

Les instances chargées de la politique agricole et alimentaire ont évolué en conséquence. Elles travaillent désormais de manière coordonnée et sont les garantes du respect de ces deux principes de solidarité et de démocratie dans toutes les facettes de leur activité. C'est ainsi qu'elles veillent au respect des droits sociaux des salarié-e-s de l'agriculture et des industries agro-alimentaires, vérifient la pluralité des organismes d'homologation comme des prestataires en conseil agricole et leur indépendance vis-à-vis des fournisseurs d'intrants, organisent des appels d'offre privilégiant un approvisionnement local et responsable de la restauration publique, etc. Ces instances garantissent donc indirectement la fin des situations d'oligopole et la captation par une poignée de grandes entreprises de l'ensemble de la chaîne agricole et alimentaire.

Surtout, elles contribuent à la mise en place d'une démocratie alimentaire, dans laquelle les processus de décision et le pilotage des politiques agricoles et alimentaires sont transparents, participatifs et incluent les consommateur-riche-s, et ce à différentes échelles. Les politiques publiques structurantes pour le système agricole et alimentaire, à l'instar de la Politique Agricole Commune (PAC), sont désormais élaborées démocratiquement.

## Favoriser les démarches collectives

En cohérence avec les principes de solidarité et de démocratie, les approches collectives entre paysan-ne-s ou avec d'autres types d'acteurs sont favorisées.

Les approches collectives entre paysan-ne-s s'illustrent au travers du partage de matériel, d'échanges de produits ou sous-produits entre éleveur-se-s, maraîcher-ère-s et céréalier-ère-s, de la mutualisation d'outils de transformation, etc. Parallèlement, les paysan-ne-s ou futur-e-s paysan-ne-s, ainsi que les travailleur-se-s des entreprises agricoles et alimentaires et les citoyen-ne-s, prennent part aux décisions concernant l'agriculture et l'alimentation et sont associé-e-s aux instances qui les mettent en œuvre.

Cela implique de renforcer les partenariats avec les collectivités territoriales dans l'accueil de porteur-se-s de projet (d'une activité agricole, de transformation, de distribution, etc), mais également de reconsidérer la manière dont la recherche et la formation sont conduites.

La recherche, indépendante des intérêts privés, est menée de façon participative avec les différentes parties prenantes. Elle s'appuie sur des indicateurs pluri-thématiques et s'adapte à l'agroécologie et au terrain. Une nouvelle ingénierie de l'accompagnement des paysan-ne-s se constitue pour les guider dans leur recherche d'autonomie, selon les principes de l'éducation populaire. Leur formation (initiale comme continue) fait appel au transfert de connaissance entre pairs : ils ou elles sont alors à la fois acteur-riche-s de leur propre évolution et de celle de leur métier.

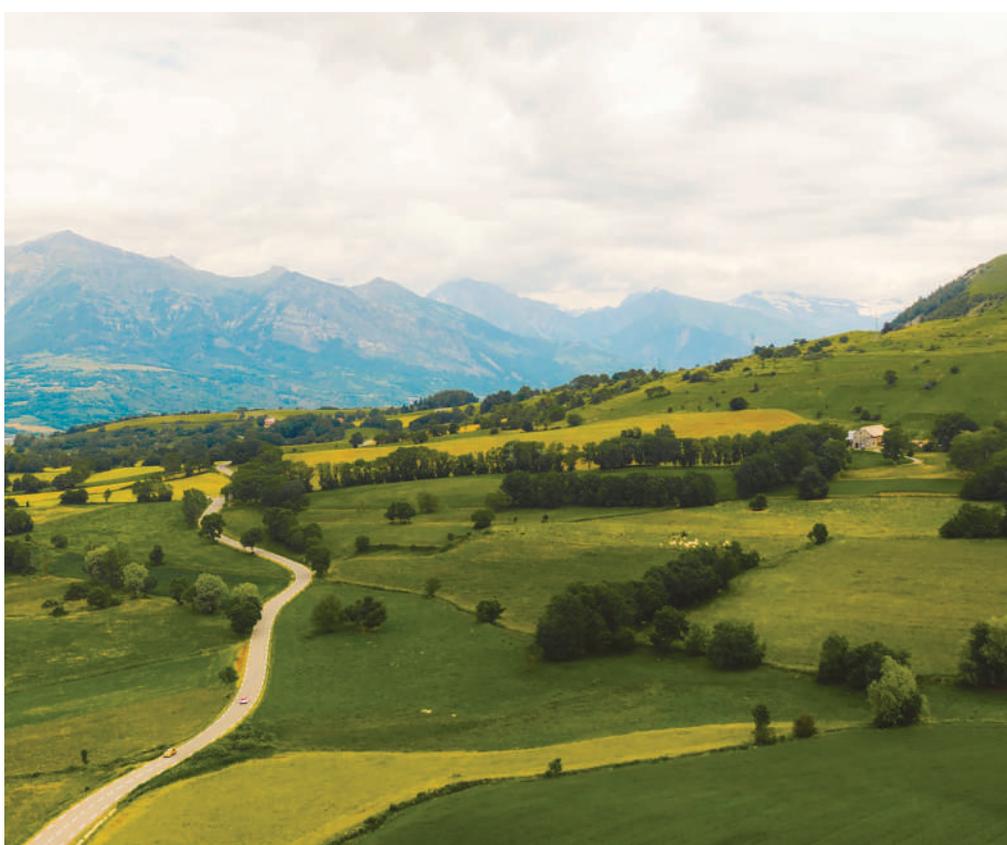
# Le Collectif nourrir

Le **Collectif Nourrir** est une plateforme française inter-organisation constituant un espace commun de réflexion et d'action, œuvrant à la refonte du système agricole et alimentaire.

Organisations paysannes et citoyennes françaises, nous travaillons à **la mise en place de politiques agricoles et alimentaires justes**, démocratiques et écologiques, afin :

- d'assurer notre souveraineté alimentaire,
- garantir le respect du Droit à l'alimentation,
- permettre aux producteurs et productrices de vivre de leur métier,
- favoriser les dynamiques du vivant.

Nous pensons que nos systèmes doivent connaître des transitions profondes qui ne pourront s'opérer sans une réorientation massive de la gouvernance et des politiques publiques aux échelles locale, nationale, européenne et internationale, au Nord comme au Sud, ni sans un changement des modes de production, de transformation et de consommation.



Le **Collectif Nourrir** rassemble une cinquantaine d'organisations paysannes, de protection de l'environnement et du bien-être animal, de solidarité internationale, de citoyen·ne·s - consommateur·rice·s et de santé.



Collectif  
**NOURRIR**



47 avenue Pasteur, 93100 Montreuil

 [collectifnourrir.fr](http://collectifnourrir.fr)